

MODE OPERATOIRE

ORIENTATION des ETUDIANTS et des ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP OU DE DEMANDE D'AMENAGEMENT DE LA FORMATION

JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP ou de besoin d'aménagement de la formation



- J'ai une pathologie chronique (diabète, pathologie cardiaque, etc..) ?
- J'ai un handicap sensoriel, physique, psychique, cognitif ?
- J'ai besoin d'un 1/3 temps supplémentaires lors des évaluations et / ou d'aménagements de ma formation dans le cadre d'une dyslexie ?
- J'ai besoin de m'absenter dans le cadre d'une situation sociale ou familiale

JE PEUX CONTACTER UN RÉFÉRENT



→ **LE REFERENT** du CFP par mail

Erika.BROUSSE@ch-niort.fr

en mentionnant dans votre mail : votre statut « étudiant ou élève », vos coordonnées et votre besoin : reconnaissance ou besoin de reconnaissance accès à des aides, besoin d'aménagement de la formation etc

JE SOUHAITE UN AMENAGEMENT DE MA FORMATION



→ J'adresse au secrétariat référent de ma formation, un courrier **expliquant ma demande d'aménagement** et **un certificat médical actualisé, précisant la nature précise de l'aménagement si l'aménagement relève d'une pathologie ou d'un handicap. Ce certificat devra être établi par un médecin certifié par l'ARS** (liste sur le site régional des ARS). Si la demande d'aménagement relève d'une autre situation que médicale je fournis les documents utiles à l'étude de mon dossier.

J'OBTIENS UNE REPONSE A MA DEMANDE



→ La demande d'aménagement est étudiée par une la **section qui étudie les situations pédagogiques individuelles** (législation), cette section est l'instance compétente des instituts de formation paramédicales. La réponse est délivrée par courrier : deux réponses possibles :

→ L'aménagement est validé et peut être mis en place **OU**

→ L'aménagement ne peut pas être mis en place car il s'oppose aux exigences inhérentes à l'exercice métier préparé en formation. Je peux le cas échéant solliciter un RDV avec la direction pour un entretien sur les motivations d'un refus partiel ou total.